



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : **17 novembre 2025**
Numéro de la délibération : **DEL/NLB/25/11/229**

<p>Date Convocation 10/11/2025</p> <p>Date Affichage 10/11/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <p>- en exercice 27 - présents 17 - procurations 04 - absents 06</p>	<p>Le 17 Novembre Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 17 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD,</p> <p>PROCURATIONS 4 : Rémy BONNIN Sophie FERRY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Carole CHARUAU, Judith LE RALLE, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU et Patrice BERNARD</p> <p>ABSENTS 6 : Michel BRUNEAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD, LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Manuella AUGEREAU</p>
---	--

TARIFS COMMUNAUX 2026 : INTERVENTIONS SUR VOIRIE PUBLIQUE – REFECTION DES CHAUSSEES, TAILLE DE HAIES, TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Rapporteur : Laurent CHAUVET

Il convient d'approuver les tarifs pour l'année 2026 pour les interventions du Centre technique municipal.

Il est proposé d'ajuster quelques tarifs (arrondis à l'euro supérieur) en tenant compte de l'inflation attendue pour 2026 (+1,3% annoncée).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (16 POUR, 5 ABSTENTIONS : Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Patrice BERNARD, Line CHARUAU, Dany HERBRETEAU) :

- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à mettre en application à partir du 1^{er} janvier 2026 les tarifs ci-dessous :



TAILLE HAIE (sur domaine public)	2024	2025	Proposition tarif 2026
le m2	20,00 €	21,00 €	22,00 €

REFECTION des CHAUSSEES après travaux exécutés par des tiers (H.T.)	2024	2025	Proposition tarif 2026
le m2 H.T.	126,00 €	126,30 €	128,00 €
le ml de bordure de trottoir H.T.	104,46 €	104,70 €	106,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX		
nature des travaux	part agent	part matériel
Main d'œuvre (par agent)	smic horaire brut plus charges patronales X 3	
Rouleau avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3	horaire chargé X 2
Camion avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3	horaire chargé X 2
Tracteur avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3	horaire chargé X 2
Tracto-pelle avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3	horaire chargé X 7
Nacelle avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3	horaire chargé X 7
Véhicule léger avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3	horaire chargé X 1
Balayeuse avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3	horaire chargé X 12
Hydrocureuse avec chauffeur	smic horaire brut plus charges patronales X 3	horaire chargé X 12

Le tarif est calculé en ajoutant la part agent à la part matériel correspondant
les tarifs de la part agent seront majorés de la façon suivante dans les trois cas ci-dessous :

travaux réalisés en heures	+25%
travaux réalisés en heures de	+75%
travaux réalisés en heures de nuit :	+100%

POUR INFORMATION	
FACTURATION DES DEGATS MATERIELS	
Matériel	100% de la facture TTC
Matières premières	100% de la facture TTC

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
 La maire,
 Carole CHARUAU